

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 8 avril 2026**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 27 ; de présents = 24 ; de votants = 27

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

**Date de convocation : 02/04/2026**

**Date de publication : 10/04/2026**

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Eric YGER, Françoise LÉOST-TRÉMEL, Jean-Michel WILMET, Mélanie DEQUÉ, Antoine DEGUEN, Nathalie BONNOUVRIER, Alain BLOT, Nadège GOUY, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Sandrine BESSON, Magaly BOZEC, Séverine FROSTIN, Maryam ABOU-MERHI, Bénédicte RUISSEAU, Jérôme PICARD, Clément ROUSSEAU, Thomas DUBOIS, Sophie RIBAUT, Martine SALLARD, Jean-Yves ANGER, Gérard TARDIF, Anne JACQUEMAIRE

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Claire PEYROTTE (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU), Jérémy FRANCOIS (pouvoir à Sophie RIBAUT), Jean-Luc ALLORY (pouvoir à Gérard TARDIF)

SECRETAIRE DE SEANCE : Eric YGER



**AFFAIRE 2026.017 : FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS AU CCAS**

Afin de renouveler le conseil d'administration du CCAS, il convient de fixer le nombre d'administrateurs. Le nombre de membres est fixé par délibération du conseil municipal et doit se situer entre 8 et 16. Jusqu'à présent, en plus du Président, 7 membres élus et de 7 membres de la société civile constituaient le conseil d'administration. Il est proposé de maintenir le même nombre d'administrateurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**A L'UNANIMITE**

**FIXE** le nombre d'administrateurs à 7 membres élus et 7 membres de la société civile, soit 14 administrateurs au total en plus du Président.

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

Le Maire,  
Philippe LANDURÉ

